

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	5
Prove	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 30 SEPTEMBRE

LE VOTE

Un des nouveaux députés de Paris, M. Georges Berry, annonce qu'il va déposer une proposition tendant à permettre aux électeurs, malades ou absents de leur circonscription au moment d'une élection, d'envoyer leur bulletin de vote au président de la section.

Cet envoi se ferait par la poste en temps utile, et sous pli cacheté contenant la carte électorale du votant comme pièce justificative, et son bulletin sous une enveloppe fermée qui ne serait ouverte que par les scrutateurs.

Nous ne voyons aucun inconvénient à ce que cette proposition soit acceptée par les Chambres, de même que nous nous consolons facilement si elle est repoussée.

Le nombre des électeurs malades ou absents au moment d'une élection nous paraît, en effet, d'une quantité négligeable, surtout si on le compare au nombre énorme des abstentions.

Supprimer les abstentions, voilà ce qu'il faudrait !

N'est-il pas lamentable de penser que telles circonscriptions qui comptent quinze mille électeurs inscrits soient représentées à la Chambre par un député qui n'a obtenu que deux ou trois mille voix ?

Ici, c'est le quart des électeurs qui s'abstient ; là, c'est le tiers ; ailleurs, la moitié et même davantage.

Pourquoi, puisqu'on a décidé l'instruction obligatoire, ne déciderait-on pas le vote obligatoire ?

Il y a longtemps que des esprits sérieux gémissent sur ces abstentions qui semblent aller toujours croissant.

Et jamais une proposition n'a été déposée, croyons-nous, pour y remédier.

Nous soupçonnons bien que ces abstentions ont été très favorables au triomphe des opinions opportunistes et radicales ; et il n'est pas douteux qu'elles ont permis les récents succès des socialistes.

Est-ce pour ces raisons que les majorités républicaines se sont fort peu soucies, jusqu'à ce jour, d'obliger à voter tous les indifférents qui leur ont abandonné la direction des affaires publiques ?

A tort ou à raison, les abstentionnistes ont toujours passé pour des conservateurs qui hândaient. En tous cas, ce sont certainement des modérés.

Eh bien, si vraiment la Chambre nouvelle n'est pas radicale, et si nous sommes sur le point de voir s'ouvrir l'ère d'une République assez raisonnable, il faut renforcer la majorité modérée, il faut que cette République se défende contre le radicalisme et contre le socialisme ; il faut, par conséquent, qu'elle fasse appel aux trois millions d'électeurs qui ne votent pas ; qu'elle les contraigne à prendre part à toutes les élections.

Que M. Georges Berry réclame le vote obligatoire, et, s'il l'obtient, il aura rendu un grand service au pays.

L'escadre russe en France

PROGRAMME OFFICIEL DES FÊTES

Voici le programme officiel des fêtes qui seront données à l'occasion de la visite en France de l'escadre russe.

Vendredi 13 octobre. — Arrivée de l'escadre russe à Toulon vers midi. Dans l'après-midi, visite à l'arsenal et à l'Hôtel de Ville. Le soir, dîner offert par le ministre de la marine.

Same li 14 octobre. — Dîner offert par le vice-amiral de Boissouly à bord du *Formidable*. Ce dîner sera suivi d'un bal auquel seront conviés les officiers de terre et de mer.

Dimanche 15 octobre. — A onze heures du matin, déjeuner offert par la municipalité. Dans l'après-midi, fête des fleurs. Le soir, gala au théâtre.

Lundi 16 octobre. — Visite complète de l'arsenal, puis déjeuner offert par l'amiral de La Jaille. Entre quatre et cinq heures de l'après-midi, départ pour Paris. Il n'y aura pas d'arrêt. Le dîner aura lieu dans le train.

Mardi 17 octobre. — Arrivée à Paris à 9 heures 17 du matin. Déjeuner au Cercle militaire. A quatre heures, audience par M. le Président de la République. Le soir, à l'Elysée, dîner et bal.

Mercredi 18 octobre. — Déjeuner offert par l'ambassadeur de Russie, suivi de réception à l'ambassade. Le soir, dîner à l'Hôtel de Ville, retraite aux flambeaux, concert à l'Hôtel de Ville.

Jeudi 19 octobre. — Visite de Paris par les soins de la municipalité. A midi, lunch au bois de Boulogne offert par la municipalité. Le soir, bal à l'Hôtel de Ville.

Vendredi 20 octobre. — Déjeuner offert par le ministre des affaires étrangères. Réception et sauterie au ministère des affaires étrangères.

Samedi 21 octobre. — Déjeuner offert par le président du conseil, suivi de réception. Soirée de gala à l'Opéra, souper au Cercle militaire.

Dimanche 22 octobre. — Déjeuner au ministère de la guerre. — Réception des officiers russes par le général Saussier à l'Ecole militaire. — Carrousel dans la galerie des Machines. — Banquet de la presse au champ de Mars. — Feu d'artifice à la tour Eiffel.

Lundi 23 octobre. — Déjeuner au Cercle militaire. — Grandes eaux à Versailles. — Dîner au ministère de la marine. — Réception ouverte au ministère de la marine.

Mardi 24 octobre. — Déjeuner offert par le Président de la République. — Réception à l'Elysée pour prendre congé. A onze heures du soir, départ pour Toulon.

Mercredi 25 octobre. — Arrêt à Lyon.

Jeudi 26 octobre. — Arrêt à Marseille. Le soir, arrivée à Toulon.

Vendredi 27 octobre. — Lancement du *Jauréguiberry*.

Samedi 28 octobre. — Départ de l'escadre russe.

La commission spéciale chargée des illuminations à Paris s'appête à faire des merveilles.

La place de la République sera comme recouverte d'un plafond d'étoiles.

La place de l'Opéra sera encadrée de portiques. Il y fera aussi clair qu'en un midi d'été.

Place de la Madeleine, les électriciens se montreront plus réservés. Ici, un excès de lumière nuirait à l'effet des places de l'Opéra et de la Concorde. On essaie d'y créer une chose qui ne s'est jamais faite à Paris, de dissimuler sous le plafond du péristyle de l'église des lampes électriques qui ne dirigeront leur lumière que vers les murs du temple. De la sorte, la colonnade se détachant en noir sur un fond blanc, produira certainement un grandiose effet.

Quant à la place de la Concorde, grâce à la lumière qui tombera sur les fontaines, sur l'obélisque et sur deux gigantesques pylones, elle offrira comme un immense tableau encadré de drapeaux aux personnes qui descendront l'avenue des Champs-Élysées.

D'innombrables détails compléteront cette féerie.

Comme, en l'espèce, c'est surtout l'installation qui est coûteuse, on la gardera, une fois faite, pour tout le temps que les marins russes resteront à Paris.

INFORMATIONS

LE PROCHAIN CONSEIL. — Les ministres tiendront leur prochain conseil mardi 3 octobre, à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

VOYAGES MINISTÉRIELS. — M. Charles Dupuy, président du conseil, quittera Paris probablement mardi soir, pour aller prendre quelques jours de repos dans les Pyrénées-Orientales. Il reviendra pour la réception de l'escadre russe.

M. Viger, ministre de l'agriculture, présidera dimanche, à Pithiviers, l'inauguration de la statue de Duhamel-Dumonteau, grand botaniste.

LA SITUATION POLITIQUE. — M. Ribot, interviewé sur la situation politique, a dit que la future Chambre écartera certainement la question du scrutin de liste, l'amnistie et l'impôt sur le revenu qui ne paraissent pas opportuns, mais qu'elle se préoccupera des questions sociales, qu'elle a le devoir d'étudier les besoins réels des ouvriers et d'établir une plus juste répartition des impôts.

LE COMLOT CONTRE M. CARNOT. — Une note officieuse déclare que le récit publié au sujet d'un prétendu complot contre la vie de M. Carnot est de la pure fantaisie.

L'AGITATEUR BASLY. — On affirme que le ministre de la justice a donné des ordres au parquet d'Arras relativement à M. Basly.

LES GRÈVES. — A Carmaux, les ouvriers ont voté la grève générale à la presque unanimité.

On télégraphie de Saint-Etienne, 29 septembre :

« Malgré la résolution prise par le comité de la fédération des mineurs de France de ne pas suivre les mineurs du Nord, une grande agitation règne dans le bassin houiller de la Loire.

» De nombreuses réunions ont eu lieu depuis dimanche dans divers quartiers. Les partisans de la grève immédiate ont recueilli un certain nombre d'adhésions.

» D'autre part, le comité socialiste est également très partisan de la grève et l'on n'est pas sans inquiétude sur les résultats de la grande réunion générale des mineurs qui doit avoir lieu demain dimanche à la salle Prado.

LES GRÈVES EN BELGIQUE. — Mons, 28 septembre. — Quelques actes de violence ont été commis cette nuit, par les grévistes, dans le Borinage.

Des vitres ont été brisées chez des mineurs des environs de Dour.

Plusieurs réunions de mineurs ont été tenues aujourd'hui.

A la suite de l'une d'elles, une bande de grévistes s'est rendue au charbonnage de la Grande Machine à feu.

Les grévistes ont menacé de tout saccager si on ne cessait pas le travail.

La gendarmerie a procédé à plusieurs arrestations.

L'INSURRECTION BRÉSILIENNE. — Les dommages causés par le bombardement sont très grands à Rio-de-Janeiro.

L'amiral Mello possède actuellement sous ses ordres 38 navires et torpilleurs, ainsi qu'une grande quantité d'armes et de canons. On évalue le nombre des cartouches en réserve à 370,000 environ.

La situation générale est critique.

RÉPUBLIQUES EN RÉVOLUTION. — D'après les derniers renseignements parvenus du Brésil, le bombardement de Rio-de-Janeiro est tellement sérieux que les affaires sont complètement suspendues, les banques fermées. La situation financière de ce pays se trouve en un si lamentable état, après trois ans du régime républicain, que le devoir impérieux, urgent, du gouvernement qui sortira de cette guerre civile, sera de restaurer les finances de l'Etat laissées si prospères et si brillantes par le gouvernement impérial.

Dans la République Argentine, la guerre civile achève également de ruiner ses malheureuses populations.

AU SIAM. — Une dépêche de Bangkok, en date du 27, annonce que le prince Dewawongse a fait aujourd'hui une visite à M. Le Myre de Vilers, à la légation française.

L'entrevue a été très satisfaisante et les conférences entre le représentant siamois et le représentant français seront reprises demain.

M. DE BISMARCK. — Kissingen, 29 septembre. — Le prince de Bismarck a fait hier sa promenade habituelle. On a beaucoup remarqué la bonne mine du prince et on en a conclu que les bruits inquiétants répandus sur l'état de santé de l'ancien chancelier étaient exagérés.

L'AMIRAL AVELLAN

Une correspondance de Saint-Petersbourg fait connaître que l'amiral Avellan est d'origine française.

C'est un Russe qui parle :

« Dans le courant du siècle dernier, en effet, sous le règne de l'impératrice Catherine II, l'ancêtre de notre amiral, un Français nommé « Armand Avellan », vint se fixer à Saint-Petersbourg, où il fit souche des Avellan russes

qui, par leurs mariages avec des femmes de sang aussi pur que celui des Slaves du temps de Wladimir le Saint, naturalisèrent et perpétuèrent le nom de leur aïeul.

» Notre amiral, âgé aujourd'hui de 54 ans, est aussi aimé qu'estimé de ses camarades et de ses subordonnés. Sa politesse exquise et son extrême bonté le rendent sympathique à tous. »

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 29 septembre 1893.

C'est le marché des fonds étrangers qui a absorbé aujourd'hui toute l'attention de la spéculation. Quelques-uns d'entre eux ont été assez maltraités, mais les Rentes françaises n'ont pas subi le contre-coup de leur faiblesse. Le 3 0/0 est à 98.40 ; le 4 1/2 fait 104.42.

L'Italien s'est négocié en clôture à 83.57.

Sur l'Extérieure, le cours de 64 a pu être conservé, non sans discussion. On avait parlé de l'établissement de l'affidavit en Espagne, mais la nouvelle ne s'est pas confirmée.

La Banque de France se tient à 4,005.

Le Crédit Foncier a été demandé de 980 à 977.50. Dans sa séance hebdomadaire du 27 septembre, le Conseil d'administration a autorisé pour 4,994,484 fr. de nouveaux prêts dont 4,471,300 fr. en prêts fonciers et 523,184 francs en prêts communaux.

Le Comptoir National d'Escompte se présente en fermé à 488.75.

Le Crédit Lyonnais se maintient à 957.50.

La Société Générale est soutenue à 468.50.

On recherche à 495 fr. l'action des Immeubles de France dont le dividende de 25 fr. constitue un placement à 5 0/0.

On sait que c'est M. de Nordenfolt qui a été chargé de la vente des brevets étrangers de la Société du Patin Caoutchouc Fer ; nul doute que les soins qu'il apporte à ces ventes ne soient couronnés de succès. A 145 fr. on trouve quelques parts de fondateur, mais il faut se hâter.

L'obligation des Chemins Economiques est tenue à 425.

NOUVELLES MILITAIRES

ETAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Par décret du 28 septembre 1893, M. le général de division Le Mouton de Boisdeffre, commandant la 9^e division d'infanterie (8^e corps d'armée), a été nommé « faisant fonctions » de chef d'état-major général de l'armée, en remplacement de M. le général de Miribel, décédé.

M. le général de brigade Gonse, nouvellement promu, a été nommé sous-chef d'état-major général de l'armée, en remplacement de M. le général Le Mouton de Boisdeffre.

ÉCOLE DE SAINT-CYR

M. le général de brigade de Monard, commandant la 57^e brigade d'infanterie (29^e division, 43^e corps d'armée) et la subdivision de région de Digne, a été nommé au commandement de l'École spéciale militaire, à Saint-Cyr, en remplacement de M. le général Motas d'Hestreux, placé provisoirement dans la position de disponibilité.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 30 SEPTEMBRE

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 15°
Ce matin, à 8 h.		+ 14°
Midi,	747 ^{m/m}	+ 19°
Hausse	» ^{m/m}	
Baisse	» ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 10°

Les Fêtes Franco-Russes à Saumur

Les fêtes que l'Association des Officiers de réserve organise pour le dimanche 15 octobre sont en très-bonne voie d'exécution. Elles promettent d'avoir beaucoup de succès, beaucoup d'éclat et surtout le grand attrait de la nouveauté.

Les premières lignes de ces fêtes ont été arrêtées dans une réunion tenue jeudi soir au siège de l'Association, et dans laquelle aussi un comité a été formé.

Lundi soir, une nouvelle réunion doit avoir lieu pour fixer d'une façon définitive le programme d'une kermesse au théâtre.

Le but est non seulement de fêter l'arrivée en France des marins russes, mais aussi de venir en aide aux pauvres de la ville et aux blessés militaires à qui seront partagés les secours.

Il ne faut point se dissimuler non plus que toute fête bien organisée attirera à Saumur une foule d'étrangers qui réveilleront toutes les branches du commerce.

Des listes de souscriptions circulent et se couvrent partout de signatures. Nous en avons une dans nos bureaux.

Par suite d'événements et transformation de la politique dans notre arrondissement, l'*Echo Saumurois* cesse sa publication et fait place à l'*Avant-Garde*, sous la direction politique de M. Georges de Grandmaison, député.

L'*Echo Saumurois* adresse tous ses remerciements à ses lecteurs pour leur fidélité et leur bienveillance. L'administration nouvelle fera tous ses efforts pour se les attacher davantage et élargir le cercle de ses amis en leur donnant toute satisfaction.

École d'Application de Cavalerie de Saumur

Par décision ministérielle du 28 septembre 1893 :

M. le général de brigade Massiet, commandant l'École d'application de cavalerie, a été nommé au commandement de la 3^e brigade de chasseurs (6^e division de cavalerie), à Lyon, en

remplacement de M. le général Farny, appelé à d'autres fonctions.

Par décision ministérielle du même jour :

M. le colonel Raimond, commandant le 10^e régiment de hussards, a été nommé au commandement de l'École d'application de cavalerie, à Saumur, en remplacement de M. le général de brigade Massiel.

Fédération nationale des anciens combattants de 1870-1871

Un Comité de la Fédération nationale des anciens combattants de 1870-71, sous la présidence de M. Ernest Georges, est institué à Paris dans le but de revendiquer près des pouvoirs publics la création d'une médaille commémorative de la guerre franco-allemande.

Le Comité de Maine-et-Loire est représenté à Angers par M. Bodineau, nommé président par un très grand nombre d'adhérents.

A Saumur, dans une réunion tenue dimanche dernier, à deux heures du soir, à la Mairie, une quarantaine d'anciens combattants ont nommé président de la section M. Lamy, maréchal des logis de gendarmerie en retraite.

Nous engageons tous les anciens combattants de 1870-1871 de l'arrondissement de Saumur à se joindre à nous, dans le but d'obtenir des pouvoirs publics un souvenir de l'année terrible.

Une grande réunion aura lieu le dimanche 8 octobre, à 2 heures du soir, à la Mairie de Saumur, où tous les adhérents pourront retirer ou faire retirer une feuille qu'ils auront à remplir et à remettre ensuite au président.

La cotisation est de 25 centimes.

Le président, LAMY.

L'appel du contingent

Répartition des hommes appelés pour un an. — Le ministre de la guerre a arrêté, à la date du 18 septembre, la répartition des jeunes soldats de la classe de 1892 appelés pour une seule année, c'est-à-dire des dispensés en vertu des articles 21, 22 et 23 de la loi de recrutement, des ajournés de la classe 1890 reconnus bons pour le service en 1893, enfin des jeunes gens qui, compris actuellement dans le contingent à incorporer pour trois ans, seraient entrés depuis la réunion du conseil de révision dans l'un des cas de dispense prévus aux articles 21 et 23.

Comme les années précédentes, les jeunes gens affectés à l'infanterie sont, en principe, incorporés dans le régiment subdivisionnaire, c'est-à-dire le plus rapproché de leur domicile ; mais, dans les subdivisions où il y a excédent pour un seul régiment, le surplus est renvoyé dans d'autres régiments, généralement peu éloignés. Les bureaux de recrutement appelés à fournir ainsi plusieurs régiments placeront au régiment subdivisionnaire et successivement aux régiments les moins

éloignés du chef-lieu les jeunes gens suivant leur numéro de tirage, de telle sorte que les porteurs des numéros les plus faibles soient envoyés dans les garnisons les plus éloignées.

L'incorporation à courte distance est également observée autant que possible pour les autres armes.

Demandes de dégrèvement pour pertes de récoltes

Aux termes de l'article 49 du règlement du 30 janvier 1892, les demandes de dégrèvement pour pertes de récoltes doivent, sous peine de déchéance, être produites quinze jours avant l'époque habituelle de l'enlèvement des récoltes.

Mais en raison de la situation critique dans laquelle se trouve cette année l'agriculture, M. le ministre des finances a cru devoir exceptionnellement faire fléchir la règle et il a décidé que le délai de présentation des demandes en remise d'impôt foncier motivées par les pertes de revenu causées par la sécheresse, serait exceptionnellement prolongé, cette année, jusqu'au 15 octobre prochain.

Toute demande qui parviendrait après cette date, à la préfecture, serait forcément rejetée.

Taxe sur les chiens

Nous rappelons à nos lecteurs qu'aux termes de l'article 5 du décret du 4 août 1885, rendu pour l'exécution de la loi du 2 mai précédent les possesseurs de chiens sont tenus de faire à la mairie de leur domicile, du 1^{er} octobre au 15 janvier suivant, une déclaration indiquant le nombre de leurs chiens et les usages auxquels ils sont destinés.

Il a été décidé, par le décret du 3 août 1881 que la déclaration faite une première fois ne doit être renouvelée qu'en cas de changement de résidence ou lorsqu'il survient un changement dans le nombre ou la destination des chiens pouvant entraîner une aggravation de taxe.

Dépôt de Remonte d'Angers

Le Comité dudit Dépôt se réunira :
A Angers, au Dépôt, les mardi 10 et lundi 23 octobre, à 8 h. 1/2 du matin ;

A la Ménitrie, le mercredi 11 octobre, à midi et demi ;

A Doué-la-Fontaine, le samedi 14 octobre, à 4 h. 3/4 du soir ;

Pour procéder aux achats habituels de chevaux.

Nominations

Par décisions ministérielles :
M. le général de division Edmond d'Esclévin, nouvellement promu divisionnaire, a été maintenu, à titre définitif, dans le commandement de la 18^e division d'infanterie (8^e corps d'armée) et des subdivisions de région de Châtellerauld, de Tours, d'Angers et de Cholet, à Angers.

M. le général Jacquemin est nommé commandant de la 7^e division de cavalerie, à Meaux.

54 Feuilleton de l'Écho Saumurois

Le Drame des Chartrons

Par JULES DE GASTYNE

TROISIÈME PARTIE. — Le Contrat

(Suite)

Le jeune homme eut un sursaut.

— Mourir !... je le voulais tout à l'heure, quand je croyais que vous ne m'aimiez plus. Mais maintenant je veux vivre ; je veux que nous vivions tous les deux. La vie sera trop belle avec vous.

— Que faire alors ? Conseillez-moi. Sauvez-moi, car je ne me reconnais plus. J'ai la tête perdue !

— Laissez faire les choses. C'est moi qui vous sauverai ! Vous m'aimez comme autrefois ?...

— Plus qu'autrefois !

— Comme autrefois, vous me jugez incapable d'avoir commis le crime odieux pour lequel on m'a condamné !

— Je suis persuadée plus que jamais de votre innocence.

— Si nous étions libres tous les deux, vous n'hésiteriez pas à m'accorder votre main, à

devenir ma femme ?

— Ce serait le plus grand bonheur qui pût m'arriver... un bonheur tel que je n'ose même plus le rêver.

— Je n'en demande pas plus. Je vais agir.

— Qu'allez-vous faire ?

— Nous délivrer tous les deux ; vous de votre esclavage ; moi de ma misère et de ma honte !

Et il y avait dans les yeux du jeune homme, pendant qu'il prononçait ces paroles, un tel feu, une telle énergie, que sa fiancée en fut effrayée.

— Épargnez mon père, Edgar, soupira-t-elle.

— Votre père me remerciera plus tard du service que je vais vous rendre à tous les deux.

Ariane, anxieuse et pleine d'espoir en même temps, allait demander des explications, quand on frappa doucement à la porte. C'était Louise.

— Monsieur vous fait chercher partout, Mademoiselle. M. Soulac vient d'arriver.

— Je vais être obligée de vous quitter, Edgar.

— Oui, allez, et ne vous inquiétez de rien. Moi, je reste.

— Ici ?

— J'ai besoin d'être ici... pour ce que j'ai combiné.

— Mais quoi ?

— Vous le saurez tout à l'heure. Vous, Ariane, prenez une physionomie gaie, allez sourire à M. Henri Soulac. Cela m'aidera pour ce que je veux faire.

A ce moment on entendit un pas dans le couloir, un pas que M^{lle} de Millanges reconnut aussitôt.

— Mon père ! murmura-t-elle à demi morte d'effroi.

— Il ne faut pas qu'il me voie ! dit précipitamment Edgar.

— Non, non !... fit Ariane, qui allait et venait, la tête perdue.

Le bruit des pas se rapprochait.

La soubrette heureusement n'avait pas perdu sa présence d'esprit. Elle souffla la lumière, entraîna sa maîtresse et referma la porte de la petite pièce où se trouvait Edgar de Cordouan, et pour plus de précaution elle en mit la clef dans sa poche, quitte à venir bientôt délivrer le jeune homme.

Dans le couloir, Ariane rencontra son père.

— Te voilà enfin ! s'écria celui-ci. D'où

viens-tu ? A quoi penses-tu ? On te cherche dans tout l'hôtel. M. Soulac est là, le notaire vient d'arriver, les invités commencent à paraître, et je suis obligé, moi, de l'excuser et de courir après toi...

— Je vous suis, mon père, dit M^{lle} de Millanges qui s'essuya les yeux avec son mouchoir, fourragea les mèches de sa chevelure et arrangea vivement les fleurs de sa coiffure.

Puis elle pénétra dans le salon, aux côtés de l'ancien magistrat.

VII

Henri Soulac était là déjà, debout près d'une cheminée, l'œil soucieux et sombre, aussi inquiet, aussi agité qu'il eût pu l'être à la veille de commettre un mauvais coup, et plus troublé certainement qu'il l'avait été le jour où il avait commandé à son complice Tartas, le crime odieux qui devait perdre son rival.

Que redoutait-il ? Il l'ignorait, mais une épouvante indéfinie, planait sur lui.

Il ne regardait personne, et ne parlait à personne. Il restait isolé, mordillant un de ses gants, le regard fixé vers la porte par laquelle il pensait que M^{lle} de Millanges devait entrer.

C'était le retard de la jeune fille qui le rendait anxieux, qui l'effrayait.

Délit de pêche

Quatre habitants de Martigné-Briand, MM. Audebert, Cesbron, Beaumont et Gasté, se sont vu dresser procès-verbal, jeudi dernier, pour délit de pêche. Ils étaient dans une prairie de M. Merlet et barraient la rivière du Layon avec des tramails pendant que d'eux d'entre eux fouillaient la rivière avec de longues perches pour forcer le poisson à s'engager dans les engins.

Les tramways d'Angers

Nous croyons savoir, dit le *Patriote*, qu'un très intéressant projet de tramways vient d'être remis à M. l'ingénieur Coindre. Ce projet comprend l'installation de deux lignes à Erigné et à la Pyramide, dont la tête serait à la place Saint-Serge. La gare Saint-Laud serait également desservie. La traction se ferait avec des chevaux ; un service de petits paquets serait organisé, et l'horaire comprend des départs toutes les demi-heures.

Nomination au lycée d'Angers

M. l'abbé Gettes, ancien supérieur de l'institution Saint-Joseph de Baugé, vient d'être nommé aumônier du lycée David-d'Angers, en remplacement de M. Brisset, aujourd'hui curé de Saint-Pierre de Saumur.

Les Fêtes Franco-Russes à Poitiers

Voici l'appel que le Comité d'organisation des fêtes de Poitiers vient de publier :

AUX HABITANTS DE POITIERS

- Chers concitoyens,
- La Russie rend à la France la visite de Cronstadt.
- Les deux nations vont affirmer de nouveau, à la face de l'Europe, l'amitié sincère et loyale qui les unit.
- Toulon et Paris préparent à nos hôtes une splendide réception.
- Dans beaucoup d'autres villes on organise des fêtes.
- Poitiers, dont le nom évoque de grands souvenirs, entre autres celui de « La bonne Lorraine », ne pouvait point ne pas s'associer à ces démonstrations patriotiques.
- Nous avons cru répondre à vos désirs, chers concitoyens, en prenant l'initiative d'une manifestation.
- Que le drapeau national flotte, le 15 octobre, à toutes les fenêtres ; que la ville soit complètement illuminée, et que, réunie à une certaine heure, la population confonde ses sentiments dans le même cri de « Vive la France ! Vive la Russie ! » : tel est notre but.
- Il sera certainement atteint.
- Lorsqu'il faut proclamer l'unité et la force de la Patrie, les dissentiments se taisent ; tous les cœurs français battent du même orgueil, des mêmes regrets, des mêmes espérances.

» Le Comité d'organisation. »

Peut-être, au dernier moment, l'enfant avait-elle refusé d'obéir à son père. Peut-être ne viendrait-elle pas... Et alors, quel affront pour lui, quelle honte et quel désespoir ! Tous ses efforts, toutes ses trahisons, peine perdues ! Son amour, sa passion sauvage plutôt, anéanti !

Et il pensait avec amertume au bonheur radieux, au bonheur sans mélange, qu'il goûterait à ce moment, ce soir, s'il eût été aimé et si son âme eût été exempte de remords, s'il fût arrivé enfin sans infamie et sans crime au but qu'il se voyait sur le point d'atteindre.

Et cela aurait pu être, s'il avait devancé dans le cœur de M^{lle} de Millanges Edgar de Cordouan, son rival, rival plus fortuné que lui encore, malgré toutes ses souffrances, puisqu'il était aimé.

(A suivre.)

Simple réflexion entendue hier :

— Ils me bassinent avec leurs bassins houillers ; tes Basly, tes Lamendin, ils ne font la grève du charbon que pour gagner de la braise.

Le programme de la fête n'est pas encore arrêté. Il ne pourra l'être qu'après la clôture de la souscription qu'ouvre le Comité.

Les suicides dans l'armée

Les départements de la guerre et de la marine se sont émus d'une fréquence de suicides dans l'armée coïncidant avec le renvoi des classes libérables.

On a reconnu que beaucoup de militaires, séduit par l'appât de la prime de 600 francs, contractaient sans trop de réflexion un rengagement que le départ des camarades leur faisait ensuite regretter.

Les chefs de corps vont être invités à faire précéder la réception de toute demande de rengagement d'une observation spéciale aux postulants sur l'importance de l'acte qu'ils veulent accomplir.

Accident grave

Pendant que l'on battait du blé à la machine à vapeur, mercredi dernier, chez M. Robault, maire de Sepmes (Indre-et-Loire), le sieur Boutaud a eu le bras pris dans un engrenage.

Il a été transporté à l'hôpital de Sainte-Maure. L'état du malheureux est très grave, il a le bras complètement broyé.

Marriage assorti

Un de nos confrères de Nantes annonce le mariage prochain de deux condamnés : Bouet, condamné à 10 ans de travaux forcés pour vols qualifiés, et Eugénie Terrien, condamnée à deux ans de prison pour complicité et recel dans la même affaire au cours de la dernière session d'assises.

Cette union serait prochainement régularisée à la chapelle de la prison de Nantes par M. l'abbé Patron, aumônier.

Ce n'est pas, du reste, la première fois que, paraît-il, pareil fait se produit, et des chants d'hyménée ont déjà retenti sous la voûte de cette chapelle.

Puisse les époux Bouet, là-bas, au pays de la relégation, racheter leurs fautes par une vie exemplaire et devenir un ménage modèle et estimé.

Le champion du cyclisme

Dimanche dernier, dix mille Parisiens acclamaient le célèbre cycliste bordelais, Georges Cassignard, qui venait, dans un record fameux, de battre tous les champions de France.

Le titre de prince de la bicyclette lui avait été décerné.

Jeudi matin, il faisait, à Paris, en compagnie de Charron, une promenade à cheval. Ils suivaient la rue Brunel, se dirigeant vers l'avenue de la Grande-Armée, quand le cheval de Cassignard, un pur-sang très fougueux, s'emballa et partit comme un trait. A l'angle d'un trottoir, l'animal glissa et s'abattit, lançant son cavalier à quatre mètres sur la chaussée.

Le malheureux, transporté à l'hôpital Beaujon, est mort jeudi soir à 6 heures, sans avoir repris connaissance. Il avait 26 ans.

Le *Petit Journal*, qui donne son portrait, termine ainsi l'article :

« Qu'allait-il faire à cheval ?

» Il était doux, paisible, un peu grisé par le succès. C'est cette griserie qui l'avait évidemment conduit à l'équitation — par genre.

» Le malheureux aura payé de sa vie ce péché mignon de jeunesse. Tristes et trop sévères leçons de la mort. »

Médecin russe

M. Gatschowski, médecin russe, vient d'arriver à Brest, où il va étudier la marche de l'épidémie cholérique. Il est accompagné du docteur Galisson, de Paris. Le commandant Galliot, officier d'état-major, délégué par le Ministre de la guerre, est arrivé également. Il vient pour inspecter, au point de vue sanitaire, les casernes de l'armée de terre.

La ration de vin qui devait être supprimée aux troupes de l'armée de mer va être maintenue en raison de l'état sanitaire.

État-civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 29 septembre. — Maurice-François-Michel Garreau, place Saint-Michel, 4.

FAITS DIVERS

L'ENTRÉE DU CIDRE A PARIS

Ce n'est plus 27 fr. que paie une pièce de cidre à l'entrée dans Paris.

D'après la dernière réforme de la taxe, le prix d'entrée est abaissé à 19 fr. environ pour une pièce de 228 litres.

Il y a donc une différence nouvelle en faveur du consommateur parisien.

Le prix du litre de cidre consommé s'abaisserait, par conséquent, en proportion, et descendrait cette année à 17 centimes et demi, tout payé, dans Paris.

Le cuisinier du Tsar

Si l'Empereur d'Allemagne a fait au pangermanisme le sacrifice de son chef de cuisine français, la plupart des souverains étrangers ne paraissent pas près de boudier nos artistes culinaires, à en juger par la liste de nos compatriotes chargés de récréer les royaux estomacs.

Cette liste, récemment publiée par l'Académie de cuisine, comprend à peu près toutes les cours d'Europe, et l'*Encyclopédie d'hygiène alimentaire* y ajoute de curieux renseignements sur les personnalités de ceux qui, dit-elle gravement, « ont compris que, pour assumer la charge précieuse de réjouir la bouche des princes, il faut devenir d'abord des « princes de la bouche » !

De cette promenade à travers les fourneaux de potentats, il ressort que le plus important de ces ministres du goût est Eugène Krantz, un Alsacien né en 1830, ayant opté pour la nationalité française et promu en 1888 à la dignité de kamer-fourrier de LL. MM. l'Impératrice et l'Empereur de Russie.

Le kamer-fourrier, ou intendant général du service de bouche et du personnel du Tsar, a un titre équivalent au grade de colonel ou de capitaine de vaisseau. Autrefois le kamer-fourrier devait prêter serment de fidélité à la dynastie et devenir sujet russe. Par déférence pour les cuisiniers français, l'Empereur a aboli cette loi de rigueur. A ceux-là il permet de garder leur nationalité et de porter l'habit et l'épée.

Eugène Krantz n'est pas d'ailleurs un colonel sans troupes. Qu'on en juge par le détail du personnel placé sous ses ordres.

Il commande pour le service de la table :

Quatre officiers fourriers du service de bouche ; vingt-quatre officiers de bouche ; trente-quatre laquais ; dix-huit apprentis laquais ; cinquante-quatre paysans de buffet.

Dans les cuisines relèvent de lui : deux chefs de cuisine ; quatre chefs de partie ; vingt-quatre cuisiniers premiers aides ; quatorze cuisiniers deuxièmes aides ; vingt apprentis de 1^{re}, 2^e et 3^e catégories ; trente-deux paysans ou garçons de cuisine ; deux chefs boulangers ; deux chefs confiseurs ; vingt aides ou paysans au service de ces deux états.

La chancellerie personnelle du kamer-fourrier se compose de cinq secrétaires pour les écritures des menus, comptes, rapports, etc. Enfin, dans les grandes réceptions de 2,500 à 3,000 couverts, qui ne sont pas rares à la cour, Krantz doit diriger, en comprenant les auxiliaires, un personnel d'environ 1,200 hommes.

On ne s'étonnera pas d'apprendre qu'un personnage aussi important ait la poitrine chamarrée de décorations multiples. Les croix d'Autriche, de Serbie, du Lion et du Soleil, la médaille de Grèce et je ne sais combien d'autres accompagnent l'épée du maître queux.

Quant à l'origine de sa fortune, elle date d'un voyage dans le Caucase où, chargé d'accompagner l'impériale maison, il se révéla non seulement comme praticien, mais comme administrateur de premier ordre. Après la catastrophe de Borki, à laquelle le Tsar et sa famille échappèrent, comme on sait, par miracle, Krantz, rentré à Saint-Petersbourg en même temps qu'elle, fut nommé kamer-fourrier.

Si son service se bornait à l'exécution des menus d'Alexandre III, sa place serait une quasi sinécure, car nul monarque n'est plus sobre que le Tsar et plus ami des mets sim-

ples de la cuisine bourgeoise. Mais autant les repas intimes sont modestes, autant les réceptions impériales sont luxueuses, et il n'est pas de table royale qui, ces jours-là, présente une telle splendeur et un pareil luxe.

— Ah ! mon ami, je souffre horriblement des dents... je sors de chez mon dentiste.
— Et qu'est-ce qu'il t'a arraché ?
— Il m'a arraché... vingt francs.

Logique enfantine :

— La nuit est noire, n'est-ce pas, maman ?
— Oui, ma fille.
— Alors pourquoi, quand tu as du chagrin, dis-tu que tu as passé une nuit blanche ?

CONSEILS ET RECETTES

Le plâtre dans les engrais

On a longtemps discuté la question de savoir le rôle que joue le plâtre dans les engrais. On sait qu'employé seul dans les luzernes, trèfles, sainfoins au printemps, il donne à ces plantes une vigueur considérable, mais qu'il ne produit aucun effet sur les graminées. Cependant, M. Ville et les autres auteurs de formules d'engrais ajoutent le plâtre aux éléments essentiels de leur formule : azote, acide phosphorique et potasse — même pour céréales, et surtout aux engrais destinés aux plantes sarclées et tuberculeuses. C'est que le plâtre a pour effet d'activer les propriétés fertilisantes des engrais. Comme le sulfate de fer, il doit cette propriété — du moins on le suppose — au soufre qu'il contient. Le soufre et le fer ont aussi un rôle actif dans la végétation de nombreuses plantes.

MÈCHES DE LAMPES. — Voulez-vous rendre plus brillante la lumière de votre lampe, sans pourtant augmenter d'un iota la consommation du combustible ? Ne vous servez que de mèches que vous aurez fait tremper dans du vinaigre jusqu'à complète saturation, et sécher ensuite jusqu'à ce qu'elles ne conservent plus trace d'humidité.

Cette observation s'applique à toutes les lampes, qu'elles soient à l'huile végétale, à l'huile minérale ou à l'esprit de vin, etc.

Dernières Nouvelles

UN ÉTRANGE ACCIDENT

Orléans, 29 septembre. — Quatre touristes, qui visitaient la cathédrale d'Orléans, ont failli être écrasés au moment où, sortant, ils se disposaient à monter en fiacre. Une colonnette d'une des tours s'est abattue subitement sur la voiture, l'effondrant complètement.

Le cocher et les voyageurs n'ont eu aucun mal.

LA FLOTTE RUSSE EN FRANCE

Bruxelles, 29 septembre. — L'*Indépendance belge* est informée de Saint-Petersbourg que M. de Giers a fait savoir aux gouvernements de la Triple-Alliance que la visite de l'escadre russe à Toulon doit être considérée comme une réponse à la visite des marins français à Cronstadt.

« Le gouvernement russe n'approuverait pas les manifestations qui seraient de nature à donner à cette visite un autre caractère. »

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

GIBIER

Arrivages tous les jours

AUJOURD'HUI

Perdrix, dep. 1 25

Cailles, Pigeons, Tourterelles, Lièvres

Lapins, depuis 1 fr. 25

Le Gérant : P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 SEPTEMBRE

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	98 40	ACTIONS		Nord	1870	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	391
3 0/0 amortissable	98 90	Banque de France	4000	Orléans	1615	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	475 50
4 1/2 1883	104 35	Banque d'Escompte	75	Ouest	1112 50	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	475 50
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Comptoir national d'Escompte	488	Compagnie parisienne du Gaz	1405	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	471 50
Oblig. 1855-60 3 0/0	565	Crédit Foncier	980	Transatlantique	470	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	412
— 1865 4 0/0	540 25	Crédit Industriel et Commercial	—	Canal de Panama	13 75	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	473
— 1869 3 0/0	430	Crédit Lyonnais	756	Suez	2712 50	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)	
— 1871 3 0/0	417 50	Crédit Mobilier	84	VALEURS ÉTRANGÈRES		Est 3 0/0 anc. r. à 500	453 25
— 1875 4 0/0	548	Dépôts et Comptes courants	—	Autrichien 4 0/0 or.	97 80	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	456 50
— 1876 4 0/0	548 25	Société Générale	468	Extérieur 4 0/0	103 15	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	459
— 1886 3 0/0	415	Est	965	Hongrie 4 0/0 or.	94 10	Nord 3 0/0 r. à 500	468
		Paris-Lyon-Méditerranée	1523	Italie 5 0/0	33 50	Orléans 3 0/0 r. à 500	463
		Midi	1332	Portugais 3 1/2 1884	—	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	459
						VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
						Compagnie parisienne du Gaz	532
						Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	365
						Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	27 50
						— 6 0/0 2 ^e série	26 75
						obligations à lots	102
						Suez 5 0/0 remboursable à 500	632
						FONDS ÉTRANGERS	
						— 3 ^e	—
						Emprunt russe 1862 5 0/0	—
						— 1889 4 0/0	—
						Consolidés 4 0/0 1 ^{re} et 2 ^e série	99 85
						VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	93 65
						Crédit foncier égypt. 4 0/0 r. à 500	—

Tribunal de Commerce de Saumur
Clôture faillite Léandre Garnier
 Par jugement du 29 septembre 1893, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré les opérations de la faillite Léandre Garnier, ex-marchand de mercerie à Doué, closes pour néant d'actif.

Etude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié, 12, rue du Marché-Noir, Saumur.

Séparation de Corps

D'un jugement par défaut, faute de conclure, rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 29 juillet 1893, enregistré, aux requête, poursuite et diligence de M^{me} Marie-Alphonsine Harrault, épouse du sieur Louis Jousselein, demeurant commune de Bagneux. Contre ledit sieur Louis Jousselein, peintre en voitures, demeurant au Pont-Foucharde, commune de Bagneux;
 Il appert que :
 M^{me} Jousselein a été déclarée séparée de corps et de biens d'avec ledit sieur son mari.
 Pour extrait rédigé par moi avoué soussigné, ayant occupé pour M^{me} Jousselein, sur sa demande.
 Saumur, le 27 septembre 1893.
V. LE RAY.
Assistance judiciaire, décision du 14 décembre 1892.

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A VENDRE
Une MAISON D'HABITATION

Sise à Saumur, 15, rue Saint-Nicolas.
 Comprenant deux corps de bâtiments séparés par une petite cour. Autre cour derrière.
 S'adresser à M^e LELIÈVRE, notaire.

Etude de M^e ROUGET, notaire à Cinq-Mars.

A VENDRE
 A L'AMIABLE

1^o La Terre des Tranchardières, située à 3 kilomètres de la station de Cinq-Mars-la-Pile, d'une contenance de 314 hectares, fermés, bois et vignes.
 Très belle chasse (perdreux, levres, faisans).
2^o La propriété de Bois-le-Comte, à Cinq-Mars, bords de la Loire. Château, meublé ou non, jardin et parc d'une contenance de 6 hectares.

Etude de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé.

A VENDRE
 La Propriété

DES BOUTARDIÈRES
 Sise commune de Neuillé, près Saumur.

Comprenant maison de maître et servitudes diverses;
 Jardin d'agrément et potager;
 Le tout dans un ensemble contenant 2 hectares 45 ares;
 Et une VIGNE, située au même lieu, contenant 2 hectares 58 ares 50 centiares.
 Pour tous renseignements, pour visiter les lieux et pour traiter, s'adresser audit M^e LEDROIT, notaire.

ON DEMANDE un jeune homme sachant bien écrire et compter.
 S'adresser rue de l'Ancienne-Messagerie, n^o 9.

ON DEMANDE pour le 4^{er} novembre prochain un Jardinier marié.
 S'adresser au bureau du journal.

Une très importante Maison de Mercerie et Bonneterie en gros de la région, demande un voyageur déjà les arrondissements de Tours, Baugé et Saumur. S'adresser bureau du journal.

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A VENDRE
MAISON D'HABITATION

Sise à Saumur, 49, rue Saint-Nicolas.
 Revenu : 500 f.
 Facilités de paiement.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

A CÉDER, pour cause de santé du mari, **Café-Comptoir,** faisant 30 fr. de recettes par jour. Loyer 400 fr. Logement, 5 pièces. On peut y joindre l'épicerie, il n'y en a qu'une seule dans le quartier qui est très populeux. On traiterait avec 300 fr. comptant seulement. — A L'ESSAI.
 S'adresser ou écrire à M. MAXIMIN MARCEL, 13, rue Port-le-Ancre, Angers.
 Renseignements gratuits.

Etude de M^e GIRAULT, notaire à Bourgueil.

ADJUDICATION

Le Dimanche 15 octobre 1893, en la salle de la Mairie de Bourgueil, à une heure après midi, Des Droits de Places
 A percevoir en la ville de Bourgueil, pour 3, 6 ou 9 années, à compter du 1^{er} janvier 1894.
 Pour tous renseignements, s'adresser audit M^e GIRAULT, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Grand choix
D'ARTICLES FUNÉRAIRES
 RABAIS DE 30 0/0

L. COCHET
 20, rue du Portail-Louis, SAUMUR
 On ne vend meilleur marché nulle part.
 Prix fixe. — Vente au comptant.

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR
 AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

BANDAGES HERNIAIRES
 à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses
 de **WICKHAM**, Chirurgien-Herniaire
 Membre du Jury de l'Exposition Universelle Internationale de 1889,
 Rue de la Banque, 16, à Paris

SOULAGEMENT RÉEL et SOUVENT GUÉRISON
 Seul dépôt: chez M^{me} Veuve **LARDEUX**, coutelier bandagiste
 Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

GR^{de} EPICERIE PARISIENNE
 33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

BAISSE DE PRIX

Bougie, le paquet.	» 85	PÉTROLES ININFLAMMABLES	
— qualité extra.	» 95	en bidons plombés de 5 litres.	
— à trous.	» 95	Orillamme, le bidon,	1 90
Par 5 kil. hors ville remise des droits d'octroi.		Luciline, —	2 »
Huile colza épurée, 1/2 k.	» 40	Saxoline, —	2 »
Sucre premier choix, le kilo,	1 fr. 15 ;	Scié, 1 fr. 25	
Sucre cristallisé, le kilo,	1 fr. 10.		

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS	LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
CARTES D'ADRESSES	FAIRE-PART NAISSANCE
ETIQUETTES PARCHEMIN P ^r ENVOIS	CARTES DE VISITE
TÊTES DE LETTRES	AFFICHES — PROSPECTUS
CIRCULAIRES — ENVELOPPES	PROGRAMMES P ^r FÊTES & SOIRÉES
AVIS DE TRAITES — MANDATS	Prix-COURANTS
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS	MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS
REGISTRES	CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

EN VENTE
HISTOIRE de SAUMUR
 Pendant la Révolution
 Par M. O. DESMÉ de CHAVIGNY
 Chez tous les Libraires.
 Saumur, imprimerie Paul Godet.

SAISON HIVER 1893-94

MAISON CREMIEUX

Tailleur, 27, rue d'Orléans, 27, Saumur

EXPOSITION ET MISE EN VENTE DES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

Livraison Rapide. — **COUPE RÉPUTÉE SANS RIVALE** — Livraison Rapide.

Grand assortiment de **Costumes complets sur mesure, 35 fr.**